



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 33/24 : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF A LA REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA FENIERE – LOT 1 VOIRIE RÉSEAUX DIVERS – GÉNIE CIVIL – MARCHÉ 2023-06 – SIGNATURE DE L'AVENANT N°1

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la décision du Maire n°98/23 du 8 janvier 2024 portant signature du marché,
- Considérant l'augmentation du périmètre des interventions et les modifications du revêtement des places de stationnement, il est nécessaire de procéder à un accostage du marché initial auprès de l'entreprise titulaire du présent lot.

APPROUVE la signature de l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à la requalification de la place de la Fenière – lot n°1 : Voirie, réseaux divers et génie civil à l'entreprise AMOURDEDIEU TP, représentée par Monsieur OLLIER Julien, en qualité de président dont le siège est situé 59 chemin d'Ansois – 84240 ANSOUIS.

DIT que le montant de l'avenant augmente de 9.06% le montant initial du marché.

- Avenant n°1 : 20 834.05 € HT soit 25 000.86 € TTC

Le nouveau montant du marché est donc de 250 709.70 € HT soit un TTC de 300 851.64 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 6 mai 2024



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 2024
Et de la publication ou notification le 2024